

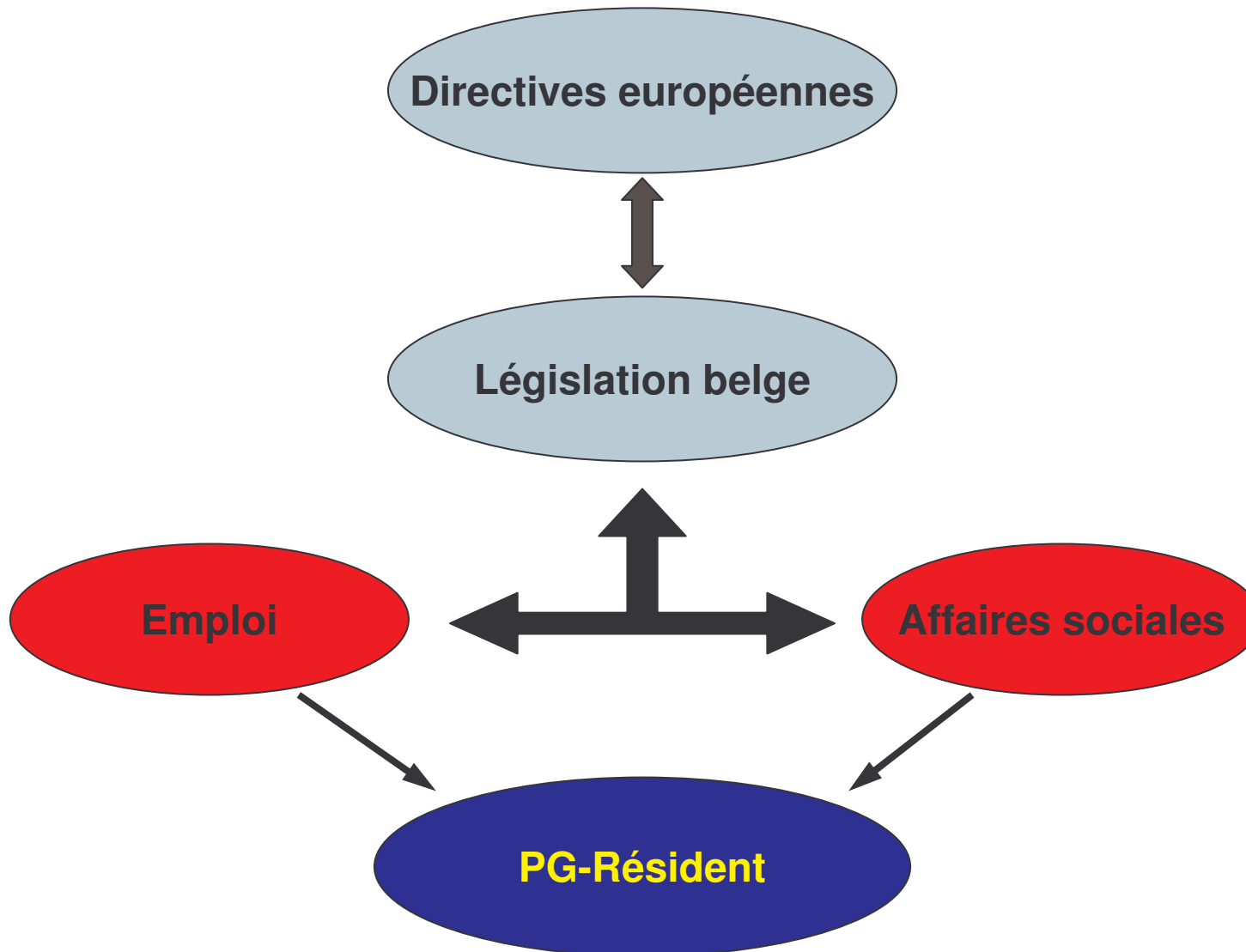
# Situation et évolution politique depuis la première journée des PGs.

Yoann Maréchal

# Contacts

- MR: Ch. Defraigne et J. Brotchi  
ouvert à la discussion et prêts à nous relayer
- Ecolo: M. Gerkens et Z. Genot  
invitation à leurs réflexions sur la santé
- PS: courrier au ministre des affaires sociales et de la santé publique
- FEF: contacts mais pas de projets concrets

# Cadre organisationnel



# Question au ministre de l'emploi sur le temps de travail des médecins salariés, y compris les candidats spécialistes par Zoé Genot

( ch. des représentants, janvier 2006)

Quelle est la durée de travail maximale pour un médecin salarié en Belgique?

- La jurisprudence européenne (48h hebdomadaires, gardes comprises) n'est pas applicable en Belgique.
- Nombre maximal de 48h/sem hors gardes (AR 16/06/03) a été cassé en chambre du conseil.

DUREE ILLIMITEE DU TEMPS DE TRAVAIL DES MEDECINS SALARIES NON-COUVERTS PAR L'AM COLLA!

- Sans nouvel arrêté, pas de contrôle possible
- sanctions d'administratives à pénales

# Questions au ministre des affaires sociales et de la santé publique quant au respect de l'arrêté Colla.

Ch Defraigne ( sénat, novembre 2005)

Zoé Genot et Muriel Gerkens ( ch. des représentants, janvier 2006, avril 2006)

- Cet arrêté est-il respecté? Données précises?
- Les heures de garde doivent-elles faire partie des 48h/sem?
- Quid des 4h scientifiques/sem?
- Quel recours?

# Réponse du ministre des affaires sociales et de la santé publique

- L'AM doit être scrupuleusement respecté.
- Aucune plainte particulière des candidats spécialistes
- Informer la commission d'agrément compétente pour un règlement à l'amiable
- Conseil supérieur des médecins spécialistes et des médecins généralistes obligeant le maître de stage à se mettre en ordre sous peine d'un retrait d'agrément

# Conséquences

- Accord entre le ministère des affaires sociales et de la santé publique et le ministère du travail pour réaliser des inspections. Suites?
- Lettre GALUC –AMIF pour informer le ministre du non-respect de l'AM Colla
  - Réponses décevantes
  - Pas de récupération de garde avec impact négatif sur la qualité des soins
  - Conséquences du NC sur le respect de cet arrêté dans le futur

# Réponse du Ministre des affaires sociales et de la santé publique

-Commission de planification de l'offre médicale pour l'accès à la pratique: avis rendu dans le sens d'un élargissement des quotas.

-Conditions de travail des candidats spécialistes: groupe de travail chargé d'étudier les modalités de contrôle du respect de l'AM Colla au sein du conseil supérieur des médecins spécialistes et généralistes

## Implications & perspectives

- Conseil supérieur des médecins spécialistes et généralistes
  - Remy Demeester
- Maintenir les contacts établis en s'en servir si besoin